



Chères amies, chers amis,

Nous sommes très heureux de vous retrouver au rythme de EuropeInfoHebdo.

Nous vous prions de trouver dans cette newsletter un panorama synthétique et analytique des développements politiques dans trois domaines de l'actualité européenne que nous suivons tout particulièrement : l'état de l'Etat de droit, le Green Deal et les évolutions géopolitiques.

Bonne lecture !

Elise Bernard

Edouard Gaudot

Avec la précieuse assistance de Gwendoline De Boé et Nericia Nzingoula  
Pour EuropaNova Academia

Inscrivez-vous à notre analyse hebdomadaire

Recevoir cette analyse en Allemand par notre bureau à Berlin

08/07/2021



## L'état de l'État de droit

**La pression croissante du Parlement européen et de certains États augmente sur la Hongrie.** Alors que la loi controversée stigmatisant les contenus LGBTI+ doit entrer en vigueur aujourd'hui en Hongrie, la présidente de la Commission européenne [Ursula von der Leyen menaçait](#) en plénière du Parlement à Strasbourg, mercredi 7 juillet, de lancer une procédure d'infraction contre le pays si Budapest ne revenait pas sur ce texte.

- Une procédure d'infraction pour violation du droit européen pourrait mener à une saisie de la Cour de justice de l'UE et à des sanctions. D'après plusieurs sources, une lettre de mise en demeure devrait être envoyée à la mi-juillet.
- Toutefois, **il est fort probable que Viktor Orban ne recule pas puisque cette loi est l'élément central de la bataille culturelle dont il a pris la tête** - européenne - depuis son retour aux affaires en 2010. Dans une lettre publiée au Journal Officiel le 6 juillet, la [ministre de la Justice hongroise](#), Judit Varga, a jugé inacceptable que la majorité des pays européens condamne la loi contre la « promotion de l'homosexualité » en ajoutant que « le ton et les revendications faites évoquent les instincts coloniaux de temps révolus depuis longtemps. ».

Une semaine après le **lancement de la présidence slovène du conseil de l'UE** le 1er juillet, le Premier ministre [Janez Janša était à Strasbourg](#) pour présenter les priorités de travail de ces six prochains mois.

- Dans un [discours relativement modéré](#), l'allié de Viktor Orban a déclaré essentiel « le respect de l'Etat de droit sur la base de critères identiques, si nous voulons que nos concitoyens fassent confiance aux institutions » en mettant l'accent sur le [pouvoir d'attraction de l'UE](#) qui doit prendre de manière stratégique sa place à l'échelle régionale et mondiale.
- Sur l'ensemble du spectre politique, **les eurodéputés ont exprimé leurs inquiétudes quant aux dérives du régime slovène** et appelé Janez Janša à nommer de toute urgence deux procureurs délégués auprès du parquet européen. Plus spécifiquement, le néerlandais [Malik Azmani](#) (Renew-D66) lui enjoint « (d')arrêtez(r) de harceler les journalistes et les juges ». Ceci pourrait nous amener à la conclusion que le nouveau gouvernement des Pays-Bas, qui devrait émerger - enfin - des élections où D66 est arrivé en 2e place du scrutin, fera de l'État de droit une priorité

de sa politique européenne.

- [Clément Beaune](#), secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes, a de son côté équilibré les propos en affirmant que beaucoup d'éléments de l'agenda slovène semblent convenables, notamment sur les droits sociaux et la relance économique : « ne soyons pas dans une critique excessive ».

Plus à l'Est, il semblerait qu'Alexandre Loukachenko a bien observé comment la Turquie d'Erdogan établit des rapports de force avec l'UE. Vendredi 2 juillet, **la Lituanie a déclaré l'état d'urgence dans tout le pays alors que le flux de migrants arrivant du Belarus atteint jusqu'à 150 personnes par jour.**

- Ce chiffre est plus élevé que le nombre d'entrées annuelles au cours des trois dernières années. Lundi, Charles Michel [a annoncé](#) que l'UE condamnerait d'une seule voix la décision du Belarus de faire pression sur l'Union en utilisant l'immigration clandestine.
- Cette actualité fait tristement écho à la récente loi danoise. Michelle Pace [explique](#) cette mesure par [l'influence croissante](#) des tendances d'extrême droite dans le débat politique danois, renforcée par ladite crise des réfugiés de 2015.
- À la croisée contradictoire de ses valeurs proclamées à la face du monde et de la polarisation de ses opinions publiques, l'accueil des migrants reste un point très vulnérable pour l'UE, selon Edouard Gaudot, dans « [le destin de l'Europe se joue en Méditerranée](#) ».



LES LUMIÈRES DE  
BERNARD STIRN

EuropaNova  
★Academia

**L'Etat de droit en Europe**

*Les mesures nécessaires à la lutte contre l'épidémie ne doivent pas restreindre les libertés au-delà de ce qu'exigent les impératifs de santé publique.*

**Les lumières de Bernard Stirn sur les mécanismes de garantie des droits fondamentaux en Europe**

Entretien



LES LUMIÈRES DE...  
CASSANDRA PAULET

EuropaNova  
★Academia

Par Elise Bernard et Nathanaël Strehliano

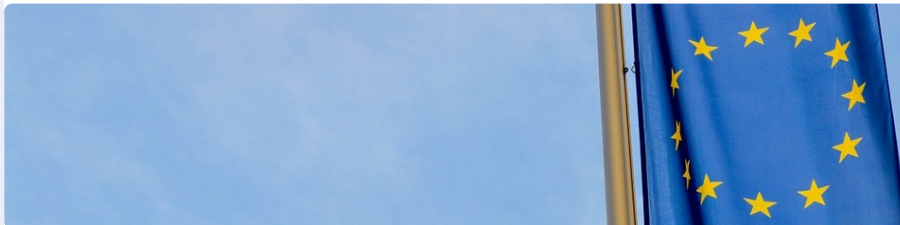
PARTIE I

**La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne**

**Les lumières de Cassandra Paulet sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne**

Entretien

08/07/2021



## Europe Géopolitique

Le monde militaire participe activement à la réflexion [relative à l'autonomie stratégique](#) européenne et ceci s'explique aussi par le fait que l'environnement géopolitique de l'UE est marqué par une [incertitude stratégique croissante](#). Dans un [entretien](#) au Monde, le vice-amiral d'escadre Laurent Isnard affirme qu'**il existe un risque accru de conflits en Méditerranée**, importés du golfe Persique et d'Asie.

- Un an après [l'incident du « Courbet »](#), le commandant de la zone maritime Méditerranée affirme que les raisons qui ont conduit à cette crise n'ont pas disparu, dans la mesure où la Russie et la Turquie se trouvent toujours dans une logique de compétition : « ils le font parfois en

recourant au registre de la confrontation, quitte à ignorer, voire à contester le droit international. En cela, ils continuent de s'opposer à la vision universaliste du droit que nous défendons avec d'autres. ».

- Sur le [projet européen « Irini »](#) lancé au printemps 2020, Laurent Isnard fait un bilan positif en notant qu'il a permis de pointer quels navires ne se soumettent pas à l'embargo sur les armes imposés à la Libye.
- Toutefois, le sens à donner à l'embargo, nécessite encore quelques clarifications. En effet, en juillet 2020, la France avait [annoncé son départ](#) de l'opération de surveillance maritime de l'OTAN en Méditerranée « Sea Guardian » pour **dénoncer les « trafics » d'armes du supposé allié turc en Libye.**
- Enfin, d'après le VAE Isnard les tensions sino-américaines pourraient entraîner des répercussions à cause des intérêts militaires et économiques des deux puissances en Méditerranée.

## La Défense européenne face à ses alliés anglo-saxons

Desserrer la logique de blocs dans laquelle la rivalité sino-américaine risquerait d'enfermer l'UE et ses États membres est indispensable pour conserver des marges de manœuvre autonomes. Lors d'une [vidéoconférence](#) tenue lundi 5 juillet, **Emmanuel Macron, Angela Merkel et le président chinois Xi Jinping ont discuté des enjeux économiques, climatiques et sanitaires.**

- À cette occasion, le dirigeant chinois a déclaré à ses deux homologues qu'il espérait que **la Chine et l'Europe élargissent leur coopération pour mieux répondre aux défis mondiaux.** Il a notamment exprimé le souhait que les pays européens puissent « jouer un rôle plus actif dans les affaires internationales, atteindre [l'indépendance stratégique](#) et offrir un environnement équitable, transparent et impartial aux entreprises chinoises ».
- En mai dernier, le Parlement européen avait [suspendu la ratification](#) d'un nouvel accord global d'investissement (AGI) avec la Chine jusqu'à ce que Pékin lève les sanctions imposées aux responsables politiques de l'UE, ce qui avait aggravé le différend dans les relations sino-européennes et privé les entreprises européennes d'un accès optimal au marché chinois.

## Changer les relations Chine-Europe

Dans la continuité de [notre EIH du 24 juin](#), relatant la réflexion de Pierre Charbonnier sur la place de l'Europe dans la concurrence sino-américaine sur le leadership climatique, [l'analyse](#) de l'économiste, Christian Saint Etienne s'inquiète que « **l'Europe masque son absence de stratégie industrielle en affichant sa vertu écologique** ». Les législations climatiques en préparation risqueraient de ruiner la filière automobile du continent et de rendre l'Europe plus dépendante de la Chine. « Si l'Europe stratégique existait, elle élaborerait les normes de batteries totalement recyclables devant être opérationnelles dès 2025 avant de favoriser la circulation des véhicules électriques. ».

Sur le dossier du Brexit, mercredi 30 juin, **Bruxelles a fait une concession aux pressions britanniques** en accordant un délai supplémentaire de trois mois pour les contrôles sanitaires et phytosanitaires entre l'Irlande du nord et la Grande-Bretagne.

- De fait, [le commissaire Maroš Šefčovič](#) a demandé à Londres de négocier un accord sur ces types de contrôle, similaire à l'accord signé entre l'UE et la Suisse. "Cela pourrait être négocié très rapidement et répondrait à de nombreuses préoccupations", selon ses propos rapportés par Reuters.
- "Le fait que le Royaume-Uni continue à appliquer les règles SPS de l'UE supprimera une grande majorité des contrôles en mer d'Irlande et ne nécessiterait pas de contrôles ailleurs, par exemple en Irlande du Nord." Malgré ces annonces, Londres reste inflexible, prisonnier de la radicalisation des Unionistes du DUP au sein du gouvernement nord-irlandais, [qui exigent le retrait du protocole Nord-Irlandais dans l'accord post-Brexit.](#)



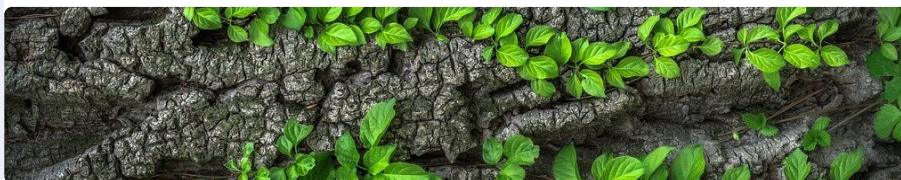
“ La nouvelle priorité est la relance de la relation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. ”

## Entretien avec **Alexandre Holroyd**

Par Edouard Gaudot

"La nouvelle priorité est la relance de la relation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni." - Entretien avec Alexandre Holroyd.

08/07/2021



## Green Deal

**L'UE prend-elle ses propres objectifs climatiques au sérieux ?** Ici se pose l'enjeu derrière les premiers contours de la CBAM. Œuvre de la Commission européenne, et pièce essentielle de la dimension extérieure du Green Deal, la « taxe carbone aux frontières » ([Carbon Border Adjustment Mechanism](#)) entre en phase législative. Pour [Reuters](#), Philip Blenkinsop analyse le futur de ce Mécanisme d'ajustement aux frontières et les possibles difficultés à sa mise en œuvre.

- La Commission a déclaré que ses propositions seraient compatibles avec les règles de l'OMC et équitables. **Cependant la Russie et l'Australie ont déjà ouvertement critiqué le plan européen**, la Russie étant très dépendante de ses exportations d'hydrocarbures, notamment vers l'Europe. [D'autres voix s'élèvent](#) en faveur des pays en développement qui pourraient être défavorisés par le montant des charges aux exportations.
- L'UE aura besoin de partenaires pour assurer le succès de sa proposition. Et si les États-Unis semblent être les plus à même de discuter avec Bruxelles au sujet de la tarification du carbone aux frontières, **John Kerry, envoyé américain pour le climat, a toutefois relativisé cette position en affirmant que ce mécanisme ne devrait être qu'un dernier recours**. Voir nos [EIH du 13 mai](#) et [14 avril](#).

Dans [un article](#) consacré à l'avant-projet, le Financial Times analyse le premier projet de mécanisme ayant pour ambition d'élargir le système ETS (marché du carbone sous forme de quotas alloués) aux importations dans le marché commun (principalement acier, fer, aluminium, ciment et engrais).

- Le projet envisage ainsi des **allocations de quotas gratuites**, progressivement réduites (sans précision de calendrier, mais probablement 2030), **pour les producteurs européens les plus exposés à la concurrence mondiale et aux risques de délocalisation** (fuites carbonées) et pour le secteur de l'aviation. Une phase d'installation de 3 ans devrait permettre aux entreprises de s'adapter au surcoût administratif.
- La bataille politique entre États membres au Conseil, groupes au Parlement européen, ONG environnementales et représentants des intérêts industriels est lancée.

Dans un rapport pour le Centre for European Reform, [Elisabetta Cornago et Sam Lowe](#) identifient de nombreux problèmes, en plus des impacts sur les partenaires commerciaux. En particulier, ils pointent du doigt les PME qui devraient suivre une - coûteuse - procédure administrative de certification risquant de passer pour une politique bureaucratique conçue pour répondre

aux critiques des lobbyistes des grands groupes – et non aux intérêts des entreprises plus modestes, sous-représentées à Bruxelles.

## Green Deal et politique commerciale : Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

Sujet crucial qui divise les acteurs de l'énergie et les familles politiques en Europe, la **taxonomie « verte »** revient au centre du débat avec la question du nucléaire. Le 2 juillet dernier, deux groupes d'experts, chargés par la Commission européenne (CE) d'évaluer le rôle de l'énergie nucléaire dans la taxonomie de la finance verte, ont publié leurs rapports.

- Ces deux avis font suite au [premier rapport technique](#) du Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne sur les aspects "do no significant harm" (DNSH) de l'énergie nucléaire. Le document rendu le 29 mars 2021 concluait qu'**il n'existe aucune preuve scientifique que l'énergie est plus nocive pour la santé humaine ou l'environnement que d'autres technologies de production d'électricité déjà incluses dans la taxonomie.**
- Ainsi, deux groupes d'experts de la Commission ont examiné les conclusions du CCR. Le groupe d'experts sur la radioprotection et la gestion des déchets au titre de l'article 31 du traité Euratom, confirme généralement les conclusions du rapport du CCR, notamment celle selon laquelle le nucléaire respecte le principe d'innocuité environnementale.
- Cependant, [le rapport du SHEER](#) - s'il confirme dans l'ensemble les conclusions du CCR - déclare l'existence de « plusieurs constatations pour lesquelles le rapport est incomplet et doit être complété par des preuves supplémentaires ». Le SCHEER est d'avis que l'approche comparative n'est pas suffisante pour garantir l'absence de dommages significatifs".
- Bien que le SCHEER soit "largement d'accord" avec le CCR sur le fait que les activités d'exploitation des centrales nucléaires "ne représentent pas un préjudice irréversible pour la santé humaine ou l'environnement, à condition que les activités industrielles associées satisfassent aux critères d'examen technique appropriés, il "estime que la dépendance à l'égard d'un cadre réglementaire opérationnel n'est pas en soi suffisante pour atténuer ces impacts, par exemple dans les secteurs de l'extraction et du broyage, où le poids des impacts est ressenti en dehors de l'Europe".

La Commission européenne devra maintenant prendre en compte les trois rapports - le CCR, le groupe de l'article 31 et le SCHEER - **afin de décider de l'inclusion éventuelle du nucléaire par le biais d'un [acte délégué du règlement](#) sur la taxonomie qui sera présenté à l'automne.**

- Quelques jours auparavant, [cinq États membres](#) avaient écrit à la Commission pour s'opposer à l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie. En effet, les ministres allemand, autrichien, danois, luxembourgeois et espagnol disent « craindre que l'inclusion de l'énergie nucléaire dans la taxonomie ne porte définitivement atteinte à son intégrité, à sa crédibilité et donc à son utilité. ».

LES LUMIÈRES  
DE...

EuropaNova  
★ Academia

LYNN  
RIETDORF

Par Elise Bernard et Nathanaël Strehalano



« Le « Pacte vert » est la première des priorités politiques lancées par la Commission Von der Leyen »  
Entretien avec Lynn Rietdorf

EuropaNova  
64bis avenue de New York  
75016 PARIS  
contact@europanova.eu



Soutenir EuropaNova

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur EuropaNova.

[Se désinscrire](#)



© 2021 EuropaNova